

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

lundi 13 mars 2017
MJC

Présents : Mme Sylvie BATOUL, Mme Hélène BENHAÏM, Mme Renée BILLARD, Mme Johanna BOUILLOT, M. Germain BUFFETEAU, Mme Véronique CANTOS, Mme Maryse CHABENAT, Mme Marie-France CHAPON, Mme Coralie CHARTIER, Mme Odile CHAUMERON, Mme Colette CHÉRUBIN, M. Étienne CHUAT, Mme Dorothée DAHY, M. Alain DEGAS, Mme Dominique DESCOMBES, M. Thierry DEVILLERS, Mme DUPASSIEUX, Mme Jeanine ETCHECHOURY, Mme Anne FERRY, Mme Danièle GIRARDOT, M. Pierre GOUDENÈGE, M. Serge GRÉGORY, Mme LABLANCHERIE, M. Didier LACAZE, M. LACROUX, Mme Micheline LAHAYE, Mme Kiriaki LEGEAY, Mme Magali MAILLEBOUIS, Mme Nathalie MANDOKI, Mme Catherine MARTIAL, Mme Joëlle MONVOISIN, Mme Élisabeth MULLET, M. Xavier NICOD, M. Jean-François OLIVIER, M. Daniel PAILLA, Mme Farida PAILLA, M. Gérald PÉCASTAINGS, M. Dominique PROCACCI, Mme Martine PROCACCI, Mme Annick QUIGNON, M. Fabien RASTELLO, M. Pierre-Arnaud ROBERT, Mme Danièle ROUGET, M. Michel ROUYER, M. Philippe SACO, Mme Jennifer SAVRDA, M. Robert SIMONIN, Mme France TARNAWSKI, Mme VERGNOLLE, Mme WAWRZYNIAK, Mme Brigitte WENDELL,

Excusés : Mme Michèle BELLE-LABAT, M. Bernard BERTET.

Élus :

- M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, jeunesse et nouvelles technologies, quartiers du Plateau et de Lozère,
- M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué à la circulation et au stationnement,

Services municipaux : M. Sébastien MASSON, Service vie locale,

Président de séance : Mme Marie-Françoise OPPENEAU

Secrétaire de séance : M. Marc CARPENTIER, M. Sébastien MASSON, Service vie locale.

Introduction :

- a) Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, jeunesse et nouvelles technologies, quartiers du Plateau et de Lozère :**

M. CARISTAN prie les membres du conseil de quartier d'excuser l'absence de Mme Marion VEDRINE.
M. CARISTAN assure son remplacement lors de cette séance.

- b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.**

Mme Marie-Françoise OPPENEAU est présidente de séance.

- c) Validation du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2016.**

M. PÉCASTAINGS souhaite voir apparaître dans le paragraphe présentant les balades urbaines, une différenciation plus claire des balades de type « diagnostic » et des balades de type « découverte ».
Le compte-rendu est validé par les participants.

Compte rendu validé par le Conseil de quartier

M. CARPENTIER informe les membres du conseil de quartier qu'un panneau d'affichage des comptes rendus a été installé à l'entrée de la maison des associations au 3 bis rue du Mont.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Information sur les nouvelles délimitations des quartiers du Pileu, du Centre et de Lozère :

M. CARISTAN rappelle que la charte de fonctionnement des conseils de quartier et la définition des périmètres des conseils de quartiers ont été validées de façon indépendante par le Conseil municipal du 11 février 2015. Il est par conséquent possible de travailler sur une évolution de la carte des conseils de quartier au regard de l'évolution urbanistique de la ville.

Lors du Forum des conseils de quartier de novembre 2016, il avait été annoncé qu'une réflexion sur la délimitation des quartiers serait menée, afin de prendre en compte les évolutions de la ville.

La commission « Géographie » du 9 janvier 2017 s'est penchée dans un premier temps sur une évolution des limites entre le quartier du CENTRE et le quartier du PILEU. En effet le nouveau quartier de la Gare militaire a vu s'installer de nouveaux habitants. Ce nouveau quartier placé dans le rayonnement de la maison de quartier Gérard Philipe, voit une grande partie de ses enfants scolarisés à l'école Henri Wallon sur le Pileu. Il voit ses habitants se sentir davantage appartenir au quartier du Pileu plutôt qu'à celui du Centre. De plus les propriétaires de la pharmacie du Pileu ont choisi de s'installer au cœur du quartier Gare militaire. L'officine garde cependant un lien privilégié avec sa clientèle historique du Pileu.

La commission a validé la nouvelle limite entre les quartiers du CENTRE et du PILEU dessinée par la voie ferrée du RER « C » intégrant dans le PILEU la place François Cossonnet, l'allée Iréna Sendler, la rue de l'Ancienne gare militaire, l'allée Élie Lassagne, la rue Marcellin Berthelot, la rue Paul Doumer.

Dans un second temps, la commission s'est intéressée au secteur de la résidence du Parc des Eaux Vives à l'Est du quartier de LOZÈRE. La portion de territoire entre la rue Lazare Hoche et les rues Léon Bourgeois et du Grimpré, était historiquement attachée au quartier du CENTRE. Des riverains de la résidence du Parc des Eaux Vives et de la résidence Les Godets ont fait savoir que leurs préoccupations en matière d'espace public portent davantage sur le CENTRE que sur LOZÈRE. Inversement les habitants de la rive paire (ouest) de la rue Léon Bourgeois se sentent plus tournés vers le quartier LOZÈRE notamment en raison des caractéristiques pavillonnaires de l'habitat. La commission a validé la nouvelle limite entre le CENTRE et LOZÈRE par la rue Léon Bourgeois depuis le carrefour des Francs-Tireurs et des Partisans jusqu'au bout de la rue Grimpré aux limites de Villebon sur Yvette.

Sur la base du travail fait en commission, le conseil municipal du 30 janvier 2017 a voté ces modifications de délimitations à l'unanimité.

b) Point sur les circulations douces :

M. CORDIER résume la première réunion qui s'est tenue le 1^{er} février 2017 :

Une dizaine d'associations de cyclistes et de piétons, ainsi que des membres des commissions des conseils de quartier, ont participé à la réflexion. Quatre thématiques ont été abordées :

- ✓ Un diagnostic cartographique des cheminements existants à Palaiseau,
- ✓ Une réflexion sur l'amélioration de la signalétique,
- ✓ Un point sur les grands projets et leur financement,
- ✓ Une réflexion sur l'interconnexion entre le plateau et la vallée.

Une prochaine réunion se tiendra à la fin du mois d'avril.

M. CORDIER évoque les aménagements relatifs au déploiement de la zone 30 dans le quartier de Lozère, notamment d'un « chaucidou » et de contresens cyclables. Des adaptations seront éventuellement réalisées après un retour d'expérience.

Une participante fait part d'un projet d'élargissement du sentier des Marais ainsi que du changement de dénomination en « Ruelle » et fait part de sa crainte de le voir destiné à la circulation de véhicules. M.

CARISTAN assure que ce chemin ne sera en aucun cas carrossable et qu'il ne demeurera que piétonnier.

Une participante fait remarquer un cheminement qu'elle qualifie de dangereux le long du parking proche de la voie du RER juste avant d'arriver à Massy. M. CORDIER répond qu'un travail de réglage des feux du TCSP est en cours ; des feux « intelligents » pourraient être installés.

Pour répondre à une question posée, M. CORDIER informe que le passage du quartier Centre en zone 30 n'est pas prévu dans l'immédiat. En tout état de cause, les services y travaillent déjà en amont de la démarche de concertation prévue (repérages). De plus le déploiement dans le Centre bénéficiera des retours d'expérience des autres quartiers de Palaiseau.

c) Point sur les commerces et le plan de sauvegarde du commerce local :

Pour répondre à la demande du conseil de quartier, M. CARISTAN propose un bilan de la situation commerciale à Palaiseau qui fait face à une conjoncture nouvelle depuis les 10 dernières années. Il est en effet nécessaire de constater que la clientèle se déporte de plus en plus sur les grandes surfaces. Deux associations de commerçants existent et cherchent à sensibiliser la clientèle aux commerces de proximité. La Ville accompagne ces associations et co-organise avec elles des événements, notamment des actions de communication. Le facteur stationnement, en privilégiant la rotation, constitue en outre un facteur important de la vie commerçante locale. La révision du plan Local d'Urbanisation est une occasion de revoir le règlement local des publicités. M. CARISTAN précise que la Ville travaille sur le levier des loyers des boutiques, afin que ces derniers demeurent raisonnables. En ce sens, une taxe sur les locaux commerciaux vacants a été instaurée par le Conseil municipal. De plus le commerce de Palaiseau ne dispose pas d'enseignes nationales qui contribuent à une meilleure attractivité. M. CARISTAN ajoute que des actions sur tous ces facteurs sont menées par la municipalité.

M. PÉCASTAINGS demande pourquoi il n'y a pas de commerce dans le quartier de la Mesure. M. CARISTAN répond que le stationnement y est très tendu et que les loyers y sont souvent plus élevés que les loyers moyens du marché.

d) Stationnement sur le parking entre la rue du 8 mai et la rue de Paris :

Une participante regrette la tension qui existe sur le stationnement dans le centre ville et pose la question d'un tarif spécial pour les riverains. M. CORDIER répond que le stationnement du centre ville a été réfléchi de sorte à

- ✓ Favoriser la rotation notamment pour les commerces,
- ✓ Faire en sorte que les riverains stationnent dans les parkings des résidences,
- ✓ Limiter le stationnement « ventouse » essentiellement lié à la présence des gares RER.

De plus il y a eu la création de places via Yespark ainsi qu'au niveau du cinéma. Il y a au total plus de 1000 places de stationnement dans le centre ; 440 sont payantes. Une réflexion sur le stationnement payant sera menée à partir de 2018.

e) Information sur l'îlot Ferrié :

M. CARISTAN annonce que le projet sur les parcelles de l'îlot Ferrié n'est pas suffisamment avancé pour être présenté. Pour l'heure, une Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) a été réalisée sur cet îlot dans le cadre de la révision du P.L.U. M. CARISTAN poursuit en assurant que le projet devrait comprendre des logements mixtes, des commerces, un parking d'environ 150 places, et potentiellement une résidence pour personnes âgées. Des négociations sont en cours avec la RATP.

Un participant pose la question de l'avenir du bâtiment de la gare de Palaiseau. M. CARISTAN répond que ce bâtiment est actuellement utilisé par la RATP pour l'accueil du public, l'entretien de la gare, la surveillance de la gare et sa maintenance.

Un participant demande si dans le cadre de la révision du PLU, la circulation fait également partie des études. M. CARISTAN répond qu'en effet les voies de circulations peuvent faire l'objet d'une réflexion, et

ce sera le cas notamment pour l'avenue des Alliés pour laquelle une voie de délestage devrait voir le jour. Mme OPPENEAU estime contradictoires le sujet fluidification de la circulation avec celui d'un projet de logements. M. CARISTAN répond que ces deux thématiques peuvent tout-à-fait cohabiter. Un participant demande si un parking sécurisé pour les vélos verra le jour à la gare de Palaiseau. M. CORDIER répond que cet équipement est onéreux (environ 200 000 €) et qu'une négociation est en cours avec la RATP.

Pour répondre à la demande d'un participant, M. CARISTAN informe que l'îlot Ferrié appartient pour une partie à la RATP, et pour une autre partie à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

2. Travaux des commissions :

a) Commission « Balades urbaines » :

Le groupe de travail du conseil de quartier Centre propose deux parcours de balade urbaine : l'un au départ de la gare de Palaiseau, l'autre au départ de la gare de Palaiseau-Villebon. Après examen des deux parcours, les participants choisissent le premier parcours au départ de la gare de Palaiseau.

b) Commission inter-quartiers « Investissements » :

M. CARISTAN appelle à réactiver cette commission afin que cette dernière émette des projets qui s'inscriront dans le budget d'investissement 2017. M. CARISTAN propose en outre que de nouveaux membres rejoignent éventuellement ce groupe de travail.

Le groupe de travail est désormais composé par Mme CHABENAT, Mme OPPENEAU, Mme TICHIT, M. LANGRY, Mme DUPASSIEUX, M. PÉCASTAINGS, Mme DAHY, et Mme JANNOT.

c) Commission « Dénomination des rues » : Délibération du Conseil municipal du 30 janvier 2017 :

L'aménagement du campus sur le Plateau a vu naître de nouvelles voies et places à nommer. La municipalité a choisi de procéder à ces dénominations à partir des propositions des Palaisiens et des Conseils de quartier. Ainsi durant l'été 2016, les services municipaux ont recueilli les suggestions en rapport avec les thématiques territoriales du Plateau, notamment les sciences.

Au total 42 propositions ont constitué une base de données à partir de laquelle la commission inter-quartier « Dénomination des rues » a procédé à une sélection de propositions pour quatre voies et places à nommer. Le choix final de noms des voies a été adopté au Conseil municipal du 30 janvier 2017 :



A.cours Pierre Vasseur

B.cours Gilbert Simondon

C.rue Maria Goeppert-Mayer

D. place Rose Dieng-Kuntz

3. Questions diverses.

- Question des participants : une réfection des trottoirs et de la voie de circulation de la rue Pasteur est-elle envisagée ?
M. CARISTAN répond que cette question sera vue lors du vote du budget par le conseil municipal.
- Une participante fait remarquer que le stationnement dans la rue Wilson et la rue Jean Jaurès est très problématique particulièrement lors des événements qui ont lieu au temple protestant. Une solution pourrait-elle être réfléchiée ?
- Question des participants : demande d'informations sur le projet du parc le long du sentier des Marais.
M. CARISTAN répond que ce point nécessite du temps et pourrait être mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier.
- Question des participants : demande de sécurisation du carrefour du chemin de l'Épine Montain, de l'avenue des Alliés et du boulevard Bara.
M. CARISTAN répond que cette question sera vue lors du vote du budget par le conseil municipal.
- Question des participants : souhait de voir une plaque à la mémoire de Jesse Owens à la place de la statue qui a disparu (avenue du Général Leclerc). Et pourquoi pas une autre à la mémoire de J-P. Chabrol.
M. CARISTAN répond qu'une plaque est prévue dans le cadre du budget d'investissement des conseils de quartier et qu'elle sera posée prochainement. D'autres plaques peuvent être envisagées et proposées par la commission « Investissements ».
- Question des participants : demande si les bûcherons de la fête de la montagne reviendront l'année prochaine au Bout Galeux.
M. CARISTAN répond que l'état d'urgence et le plan vigipirate ont compliqué l'organisation de la manifestation et les organisateurs ont décidé de l'annuler. Il espère que les conditions de sécurité pourront être remplies afin que cette manifestation puisse se dérouler normalement l'année prochaine.

- M. PÉCASTAINGS signale un éclairage public défaillant sur le TCSP à la hauteur de l'intersection de la rue Veuve Laprée et du Docteur Roux jusqu'à la gare routière de Massy.
- Une participante a remarqué un permis de construire accordé dans la rue de Paris, et souhaite savoir si la fresque peinte sera protégée lors des travaux.
M. CARISTAN répond que la mairie sera attentive à ce que la fresque demeure préservée.
- Une participante signale que le sens interdit de la rue d'Auvergne n'est parfois pas respecté par des automobilistes.
- Une participante signale que les véhicules circulent dans tous les sens sur le parking de la mairie et propose la matérialisation d'une signalétique adaptée.
- Question des participants : demande d'informations à propos d'un questionnaire sur la ligne 18 réceptionné par une participante. M. CARISTAN répond la société VERITAS a été missionnée par la Société du Grand Paris pour récupérer un maximum d'informations le long du tracé du futur métro. Il n'y a pas d'obligation légale à répondre à ce questionnaire, toutefois les destinataires ont intérêt à y répondre car il va permettre à la SGP d'affiner le projet en toute connaissance de cause et du contexte.
- Question des participants : demande à qui appartiennent les terrains du secteur Blaise Pascal.
M. CARISTAN répond que le foncier appartient à plusieurs propriétaires : la Ville, plusieurs particuliers et l'OPIEVOY qui est à l'origine du projet. M. CARISTAN ajoute que le permis de construire n'a pas été délivré.
- Un participant signale que des cyclistes empruntent les trottoirs de la rue de paris.

4. **Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier :**

- ✓ Commission « square des Champs Frétauts » : point sur les propositions du groupe de travail.
- ✓ Point sur le projet du secteur du sentier des Marais.